

M. le Comte de
S. A. S. de

A La Haye ce dix. de Juin 1665.

1165.

Monsieur,

A mon retour d'un pèlerinage, qui a duré quatre Ans moins deux
semaines, j'ay rencontré en cestuyelle une jeune demoiselle revenue des Indes
orientales, avec son Père Gentilhomme de vostre pais, & remis, à ce
qu'on dit, de vostre voisinage, nommé Gouin. qui ayant eu à femme une
jeune Paroise fille de P'allus de Marcil Bax Gouvern. de Belgique
decom. vous souvenez j'ay, que j'ay subit de m'interessé en quelques sort
pour lad. demoiselle, qui se trouvoit en prison de ce que depuis le départ
de ce Père n'a jamais eu de ses nouvelles non plus que d'un sien frère,
qui quelque temps après a passé en Anglitterre (entra de mesmes
l'ad. & se pourroit, à ce qu'il semble, avoir prins service dans les
Gardes à cheval du Roy de la Gr. Brit. C'est sur quoy, monsieur,
j'ay vous donné cest importun, & vous suppliant très humblement de
me faire la faveur, que je puisse sçavoir à vostre commodité si lad.
dite Paroise se trouvoit par delà, en quelle condition il y est, & si il a aucune
connoissance de celle de sond. Père. Car pour luy mesme, comme il y paroist
il est avec negligencé pour laisser flotter ses enfans, sans se donner de souci
de leur bon ou mauvais, & se trouvant la Paroise Paris ne le pourroit
faire moins que d'y appeller sa fille, qui y a esté en son enfance, &
auroit encor bien envie de s'y en retourner par quelque bonne occasion
J'ay prie Monsieur, qui vous me pardonnera la liberté dont j'use, &
voudrois avoir la bonté de m'ordonner en trois lignes à cest faulx Livre,
il y va en prin de la clarté Christianne, après quoy je sçay qu'il ne me
faut plus d'autre persuasion en vostre endroit, si ce n'est la protestation que
j'y ajoute volontiers, du stile que j'ay de vous témoignier au reciproque
par mes très humble services, que je suis

Monsieur

J. B.
 très humble & très obéissant
 serviteur

le e
 eu
 car
 coin
 sou
 on
 imps
 u. cono
 e bon
 on
 uran
 que
 u
 is
 ent
 rty.
 uoir
 arri a
 e
 Fec
 p. on
 is
 ou
 de la
 ind
 ang
 et
 roy
 Lige
 5
 &
 v. n. s.
 vray
 u
 vité
 Ser.